

Le tournant délibératif

Bilan, critiques, perspectives

16-17 juin 2011, Paris

Comité scientifique

- ▶ Loïc Blondiaux, Professeur de science politique, Université Paris 1, CESSP.
- ▶ Bernard Manin, Directeur d'études à l'EHESS, CESPPA.
- ▶ Charles Girard, Post-doctorant en philosophie, Université Paris 1, Nosophi.
- ▶ Florence Haegel, Directrice de recherche en science politique, Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po.
- ▶ Stéphane Haber, Professeur de philosophie, Université Paris Ouest, Sophiapol.
- ▶ Alice Le Goff, Maître de conférences en philosophie sociale, Université Paris V.
- ▶ Philippe Urfalino, Directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à EHESS, CESPPA.
- ▶ Yves Sintomer, Professeur de science politique, Université Paris 8 – Saint-Denis, CRESPPA.
- ▶ Julien Talpin, Post-doctorant, CRESPPA, CESSP.
- ▶ Samuel Hayat, Doctorant en science politique, Université Paris 8 – Saint-Denis, LabTop.

Laboratoires partenaires

- ▶ CEE / Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po
- ▶ CESPPA / Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron
- ▶ CESSP / Centre européen de sociologie et de science politique
- ▶ CRESPPA / Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris
- ▶ LabTop / Laboratoire Théories du politique
- ▶ Nosophi / Normes, sociétés, philosophies
- ▶ Sophiapol / Sociologie, philosophie et socio-anthropologie politiques

Avec le soutien de

- ▶ Groupement d'intérêt scientifique (GIS)
« Participation du public, décision, démocratie participative »
- ▶ Association Française de Science Politique

Ce colloque se propose de faire un premier bilan des recherches suscitées en sciences sociales et en théorie politique depuis le milieu des années 1980 par l'idée de « démocratie délibérative ». Cet intérêt pour la délibération, parti de la philosophie politique normative, a progressivement touché d'autres disciplines (sociologie des institutions politiques, sociologie de l'action collective, sciences de l'information et de la communication, sociologie des sciences et des techniques, sciences de l'argumentation, sociologie de l'action publique...) où se sont multipliés les recherches de terrain et les questionnements, souvent critiques, des cadres théoriques initiaux.

Comment rendre compte, rétrospectivement, de ce « tournant délibératif » des sciences sociales ? Quelles en ont été les principales avancées et les principales limites ? Quels programmes de recherche originaux a-t-il inspiré ? De quels décloisonnements disciplinaires est-il porteur ? La réflexion sur la délibération démocratique peut-elle encore se projeter dans des directions nouvelles ou bien est-on arrivé à saturation d'un programme de recherche ? Telles sont les questions qui sous-tendent et justifient l'organisation de ce colloque résolument interdisciplinaire, le premier du genre dans un contexte de recherche francophone.

ppdp
démocratie & participation



Le « tournant délibératif » désigne le développement, à partir des années 1980, de théories normatives de la légitimité démocratique. En rupture avec les modèles agrégatifs comme avec les modèles fusionnels de la légitimité démocratique, les théories de la démocratie délibérative ont proposé de faire de la délibération publique le pivot d'une nouvelle articulation entre bien commun, justification et légitimité. La démocratie délibérative a d'emblée suscité l'intérêt des philosophes et des théoriciens du politique. Elle a donné lieu à un ensemble de débats portant sur la formulation de l'idéal délibératif et confrontant diverses déclinaisons de la démocratie participative. Ces débats ont fait apparaître de nouvelles lignes de partage, entre procéduralistes et substantialistes, puis entre les défenseurs d'un procéduralisme épistémique et les tenants d'un procéduralisme de l'équité, entre les partisans d'une approche fondationnaliste et ceux qui adoptent une optique plus pragmatiste, etc.

Parallèlement, des problématiques mettant en cause le cadre même de la démocratie délibérative se sont imposées. Dans une optique critique, certains théoriciens, s'appuyant notamment sur des travaux historiques ou de sciences sociales, ont pointé la dimension intellectualiste voire irréaliste des modèles délibératifs rationalistes « standard ». L'étroitesse des normes délibératives et le primat accordé à l'argumentation ont même pu être perçus comme des vecteurs potentiels d'exclusion, tandis que des travaux sociologiques inspirés du pragmatisme mettaient en avant une autre manière de thématiser la constitution d'arènes publiques dialogiques. De façon plus radicale encore, d'autres critiques ont dénoncé le consensualisme des optiques délibératives pour leur substituer une conception agonistique de la démocratie. Les débats se sont dès lors notamment concentrés sur la possibilité et les modalités d'un éventuel élargissement des normes de la délibération ainsi que d'une articulation plus satisfaisante entre délibération et contestation. Corrélativement, il s'est agi de développer une réflexion sur les frontières entre délibération et conversation ordinaire et sur l'opportunité du développement d'optiques concevant la délibération de façon moins formelle et institutionnelle. Il s'est également agi dès lors d'aborder à nouveaux frais la question des « lieux » de la délibération (quels rapports entre Etat et société civile ? pluralité versus unité de l'espace public ?).

Ces débats ont permis de multiplier les interactions entre la théorie de la démocratie délibérative et de nombreux autres aspects de la théorie politique et des sciences sociales. Les débats sur la démocratie délibérative ont ainsi pu voir se creuser un certain fossé entre une réflexion philosophique centrée sur les modèles délibératifs et les études sociologiques ou historiques fondées sur des processus délibératifs concrets. Cependant, les théories de la démocratie délibérative ont également suscité, dans une optique plus pragmatique, des débats mettant en question la possibilité et les conditions de réalisation de l'idéal délibératif dans le contexte de sociétés complexes et pluralistes. Ces débats sont allés de pair avec le développement croissant d'approches plus descriptives que normatives, centrées sur les enjeux institutionnels de mise en œuvre des dispositifs et des processus délibératifs, avec la volonté d'en apporter un éclairage réaliste et pragmatique. Cela est notamment allé de pair avec une montée en puissance de réflexions sur l'« ingénierie délibérative ».

L'objectif de ce colloque est de prendre en compte l'ensemble de ces débats afin de s'atteler à l'établissement d'un bilan critique du « tournant délibératif », dont il s'agira d'étudier les enjeux et d'évaluer l'apport dans une optique pluridisciplinaire.

Jeudi 16 juin 2011

Le tournant délibératif : Bilan, critiques, perspectives

Lieu EHESS / Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Amphithéâtre François Furet)
105 Boulevard Raspail 75006 Paris (métro : ligne 4 "St Placide", ou ligne 6 "Rennes")

Matinée

9 heures – 13 heures

9 h : Discours d'ouverture

Loïc Blondiaux (Université Paris 1) et Philippe Urfalino (EHESS)

9h15-10h45 : Intervention de Jane Mansbridge (Harvard University) :
« A Systemic approach to deliberative democracy »

11h-13h : Trois ateliers en parallèle

○ Atelier 1 (salle 1)

Gauche radicale et mouvements sociaux

Atelier animé par Samuel Hayat (Université Paris 8)

► Mathieu Brier (EHESS) : « La délibération dans le processus de création du Nouveau Parti Anticapitaliste »

► Julie Le Mazier (Université Paris 1) : « Pistes sur les apports possibles de la sociologie des mobilisations à l'étude de la démocratie participative et délibérative »

► Simon Luck (Université Paris 1) et Irène Pereira (EHESS) : « L'impératif délibératif dans les organisations anarchistes, des principes aux expérimentations »

○ Atelier 2 (salle 4)

La délibération à petite échelle

Atelier animé par Florence Haegel (Sciences Po Paris)

► Rémi Barbier et Clémence Bedu (École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg-ENGEE) : « Le jury citoyen : un étrange objet démocratique »

► Loïc Blondiaux (Université Paris 1) : « Forces et faiblesses de la démocratie expérimentale : une critique des mini-publics »

► Rémi Lefebvre (Université de Lille 2) : « Quelle densité délibérative dans les conférences de citoyens ? La conférence de citoyen sur les nouveaux indicateurs de richesse du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais »

○ Atelier 3 (salle 7)

Sources de la pensée délibérative

Atelier animé par Charles Girard (Université Paris 1)

► Thomas Boccon-Gibod (Université Paris 10) : « Délibération et décision publique : réflexions critiques sur la doctrine administrative française »

► Crystal Cordell (Université de Nice) : « Political Deliberation and Participation in American Democracy: Experiential and Philosophical Origins of Contemporary Deliberative Theory »

► Yves Sintomer (Université Paris 8) : « De l'autogouvernement républicain à la démocratie délibérative. Tirage au sort et politique »

Après-midi

14 heures 45 – 19 heures 30

14h45-15h45 : Intervention de Jon Elster (Collège de France) : « Délibération et cycles de Condorcet » (titre provisoire).

16h – 18h : Trois ateliers en parallèle

○ Atelier 1 (salle 6)

Délibération, représentation et légitimation

Atelier animé par Yves Sintomer (Université Paris 8)

► Jean-Michel Fourniau (IFSTAR et EHESS) : « Contestation, délibération et représentation : trois figures du débat comme procédure de légitimation »

► Charles Girard (Université Paris 1) : « La représentation délibérative : représenter avant de voter »

► Samuel Hayat (Université Paris 8) : « Représenter les représentés : la manifestation comme inclusion dans la délibération »

► Dominique Leydet (Université du Québec à Montréal) : « La délibération dans les assemblées élues »

○ Atelier 2 (salle 7)

Délibération et empowerment

Atelier animé par Julien Talpin (Université Paris 8)

► Marion Carrel (Université Lille 3) : « Bilan critique des travaux théoriques sur l'empowerment »

► Estelle Ferrarese (Université de Strasbourg) : « Délibération, apprentissage, empowerment. De quelle puissance parle-t-on ? »

► Ingrid Tafere (EHESS et IFSTAR) : « La délibération contre l'activité : Débats de normes, "renormalisation", activité de délibération comme participation politique »

► Audric Vitiello (Sciences Po) : « La citoyenneté comme formation : penser la dialectique de l'autonomie »

○ Atelier 3 (salle 11)

La diffusion de l'idéal délibératif en Europe

Atelier animé par Loïc Blondiaux (Université Paris 1)

► Philippe Aldrin (Université de Nice) et Nicolas Hubé (Université Paris 1) : « Retour sur le "tournant délibératif" de l'Europe. Empowerment ou unpowerment des eurocitoyens ? »

► Nicolas Desquignabo (Cemagref / Telecom ParisTech) : « L'idéal délibératif face aux plans et programmes : enjeux épistémologiques et démocratiques »

► Élise Roche (EHESS) : « Perspective comparée du tournant délibératif en Europe au travers des modalités participatives pour transformer la ville. Méthodologies communes et divergence des filiations »

18h15-19h30 (Amphi F. Furet) : Intervention de Bernard Manin (EHESS) :
« Délibération démocratique et principe du contradictoire »



ppdp
démocratie & participation



SciencesPo.

CEE



cespra

CENTRE D'ETUDES SOCIOLOGIQUES ET POLITIQUES RAYMOND ARON



SoΦapol
SOPHIAPOL, EA 3932
Laboratoire de sociologie, philosophie et anthropologie politiques



LabTop

Laboratoire Théories du Politique - EA 2299

CESSP
CENTRE EUROPÉEN DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE

COLLOQUE

Le tournant délibératif : Bilan, critiques, perspectives

Vendredi 17 juin 2011

Lieu EHESS / Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Amphithéâtre François Furet)
105 Boulevard Raspail 75006 Paris (métro : ligne 4 "St Placide", ou ligne 6 "Rennes")

Matinée

9 heures - 13 heures

9h-10h30 : Intervention de **Mark Warren** (University of British Columbia) : « Deliberative Democracy and Linguistic Corruption ».

11h-13h : Deux ateliers en parallèle

○ **Atelier 1 (salle 2)**

Délibération et décision

Atelier animé par **Philippe Urfalino** (EHESS)

- ▶ **Alexandra Gallo** (Université de Provence) : « Les pratiques délibératives du gouvernement municipal médiéval »
- ▶ **Jean-Mikael Guedon** (Université de Montréal) : « De Jean-Jacques Rousseau à Robert Goodin : Pourquoi et comment défendre la délibération sans discussion ? »
- ▶ **Marion Paoletti** (Université de Bordeaux 4) : « Conclure la délibération et contraindre la décision : quels effets du recours au vote sur la délibération ? »
- ▶ **Clément Viktorovitch** (Sciences Po Paris) : « La délibération parlementaire : un oxymore ? »

○ **Atelier 2 (salle 7)**

Délibération et inclusion : les frontières de la délibération

Atelier animé par **Alice Le Goff** (Université Paris 5)

- ▶ **Marc-Antoine Dilhac** (Université Paris 1) : « Rawls et l'élitisme délibératif »
- ▶ **François-Xavier Inchauspé** (Université Paris 1) : « Légitimité, délibération et participation : les alternatives offertes par John Dewey »
- ▶ **Sylvain Lavelle** (ICAM-Lille) : « Critique de la raison dialogique. Habermas, le paradigme dialogique et le tournant délibératif : aspects, limites et alternatives »
- ▶ **Laurence Monnoyer** (Université de Technologie de Compiègne) et **Stéphanie Wojcik** (Université Paris-Est Créteil) : « Inclusion et délibération : proposition de modèle théorique »

Après-midi

14 heures 30 - 19 heures

Les nouvelles directions de recherche sur la délibération

(Amphithéâtre François Furet)

14h30-16h30

○ **Première table-ronde**

- ▶ **Bryan Garsten** (Yale University) : « Deliberation and Rhetoric »
- ▶ **Hervé Pourtois** (Université catholique de Louvain) : « Délibération et représentation »
- ▶ **Daniel Weinstock** (Université de Montréal) : « Entre délibération et manipulation : pour une éthique de la persuasion et du compromis »

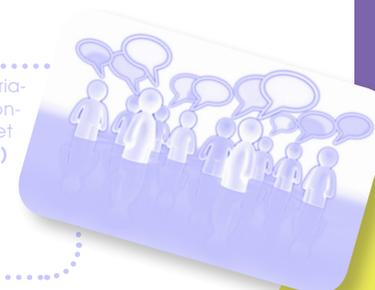
17h-18h30

○ **Seconde table-ronde**

- ▶ **Joan Font** (Consejo superior de investigaciones científicas) et **Carolina Galais** (Universitat Autònoma de Barcelona) : « Institutional design, deliberative capacities and participation in Spanish municipalities. »
- ▶ **Luigi Bobbio** (Università di Torino) : « Principes de la démocratie délibérative et pratiques sociales »

Cocktail de clôture.

Phénomène émergent et intéressant différentes échelles territoriales, la question de la participation du public aux processus décisionnels ouvre un large champ d'investigation aux sciences sociales et humaines. La création d'un **Groupe d'intérêt scientifique (GIS) Participation du public, décision, démocratie participative** vise à éclairer le débat démocratique et l'action publique en structurant un champ et un milieu de recherches pluraliste, en discussion et en tension avec les acteurs de la participation démocratique.



Retrouvez les communications accessibles au téléchargement sur le site internet <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/376>